

Congrès AFSP 2009

Section thématique 9

République. Trajectoires, historicités et voyages d'un concept

Axe 2 Les historicités plurielles de la « République »

Marc Chevrier

Département de science politique

Université du Québec à Montréal

chevrier.marc@uqam.ca

Le républicanisme au Québec et au Canada français. Enquête sur une tradition politique cachée

Pour un auditoire francophone, il peut paraître curieux que l'idée de république appartienne à une tradition politique cachée. Après tout, la république, dans un pays tel que la France, a atteint le statut d'idée identitaire, de référent obligatoire, de porte-étendard idéologique qui a connu ses soldats, ses chantres, ses penseurs. On ne compte plus les ouvrages qui se réclament de la république, en narrent l'aventure ou l'épopée, en signalent les accomplissements ou en repèrent les menaces. Annoncée par ses symboles, célébrée par ses rites, pensée par toute une succession de publicistes et d'essayistes de tous horizons, la république paraît en France un champ conceptuel saturé. Or, la république n'est pas une évidence qui se transporte en tous lieux, sans égard au temps, aux histoires particulières des sociétés. Si dans tel pays ou nation, la République est une chape pesante, qui carillonne sa présence à la volée, dans tel autre, elle est à peine une rumeur, une reminiscence, un thème qui resurgit quelques instants en surface pour replonger aussitôt dans un profond silence.

Or le Québec est justement le cas d'une société où la république existe en sourdine, toujours latente, mais jamais déclarée, universellement méconnue, déguisée sous toutes sortes d'avatars, sans cesse confondue pour autre chose qu'elle-même. Ce n'est pas parce que le Québec a été une colonie de peuplement française et qu'il est devenu aujourd'hui la deuxième société de langue maternelle française qu'il doit être nécessairement vu comme un terreau fertile à la république. Ce n'est pas parce que ses élites politiques et intellectuelles ont eu le loisir de lire, au cours de son histoire, Rousseau, Montesquieu, Lamartine, et de suivre les naissances répétées de la République française, après le décalage d'un océan, qu'une pensée républicaine s'est installée au Québec. En fait, une telle pensée s'est exprimée dans son histoire, comme le verrons, mais c'est là un secret encore bien gardé. On pourrait même être tenté de dire qu'au Québec, la république n'est rien, puisqu'elle est absente du vocabulaire de la classe politique, aucun parti majeur ne l'invoque, pas même les souverainistes québécois, dont on pourrait penser que leur désir de rupture avec le régime canadien devrait conduire à la fondation d'une République du Québec. Les historiens et les quelques spécialistes des sciences sociales qui étudient l'histoire du Québec ne voient nulle république dans leur tableau, ni thème ou accent républicain, sauf peut-être dans une période reculée, celle des Patriotes que j'expliquerai

bientôt, qui en aurait donné une expression figée, sans descendance, sans conséquence sur l'évolution politique du Québec.

Or, après une longue période d'oubli, l'étude du républicanisme au Québec a connu une renaissance depuis quelques années, à la faveur de travaux qui ont mis en lumière l'existence d'une tradition qui, si cachée qu'elle fût, n'en a pas moins décliné l'idée de république tout au long des XIX^e et XX^e siècles¹. Ces travaux ont repris pour une large part les schémas d'analyse de l'école historique inaugurée par John G.A. Pocock et Quentin Skinner qui a mis au jour un discours républicain néo-romain, distinct du libéralisme, qui l'a concurrencé dans les grands débats marquants de la révolution anglaise du XVII^e siècle et de la restauration subséquente². Le discours des révolutionnaires américains qui se dressèrent contre la Couronne britannique était largement imprégné de ce qui est maintenant convenu d'appeler l'humanisme civique, comme l'établirent plusieurs historiens américains³. Il apparaît maintenant clair, grâce aux travaux de l'historien Louis-Georges Harvey et du sociologue Stéphane Kelly, que les élites canadiennes qui tentèrent de se trouver une place dans le gouvernement colonial puis de se rebeller contre lui entre 1819 et 1840 ont emprunté à l'imaginaire et aux arguments du Country party en Grande-Bretagne et des révolutionnaires américains. Bien que le projet politique des Patriotes ait échoué en 1837-38, leur discours républicain a survécu à la répression coloniale et à l'hégémonie de l'Église catholique et continué d'imprégner, sous des appellations et des mouvements divers, les débats politiques au Bas-Canada, puis au Québec jusqu'au début de la Révolution dite « tranquille », que l'on situe à l'amorce des années 1960.

Mais avant d'aller plus loin dans l'étude de la trajectoire de l'idée républicaine au Québec, quelques observations préliminaires s'imposent. Quelques mots sur le type de domination exercé par les Britanniques au Canada nouvellement conquis. Les Britanniques mirent la main sur la Nouvelle-France à une époque critique de leur histoire. Ils ache-

¹ Voir notamment les travaux suivants : Louis-Georges Harvey, « Le mouvement patriote comme projet de rupture (1805-1837) », in Gérard Bouchard et Yvan Lamonde (dir.), *Québécois et Américains*, Montréal, Fides, 1995, p. 87-112; du même auteur, *Le Printemps de l'Amérique française*, Montréal, Boréal, 2005; Stéphane Kelly, « 1867 : Au-delà du réel », *Les Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*, N° 6, 1996, p. 19-32; du même auteur, *La petite loterie*, Montréal, Boréal, 1997; Marc Chevrier, « De la monarchie en Amérique », *L'Action nationale*, Vol. 88, n° 5, 1998, p. 87-129; du même auteur, « Il Canada : una democrazia anti-repubblicana », *Il Pensiero Mazziniano*, n° 3, 2000, p. 94-100; du même auteur, « Un républicain dans le siècle : André Laurendeau et l'idéal de la république », *Les cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*, n° 10, 2000, p. 55-62; du même auteur, « L'idée républicaine au Québec et au Canada français – les avatars d'une tradition cachée – », dans Paul Baquiast et Emmanuel Dupuy (dir.), *L'idée républicaine dans le monde XVIII^e/XXI^e siècles*, Volume 2, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 31-64. Enfin, notons la parution récente d'un numéro entier du *Bulletin d'histoire politique* dédié à l'idée de république au Québec, volume 17, n° 3, printemps-été 2009, comportant six articles consacrés à la question. Voir aussi Dzavid Dzanic, « « Le germe de la liberté » : les républicains du Bas-Canada et les révolutions européennes de 1848 », *Mens*, volume 9, n° 1, 2008.

² De John G.A. Pocock, voir les ouvrages *The Machiavellian Moment*, Princeton, Princeton University Press, 1975. (Traduction : *Le Moment machiavélien*, Paris, Presses universitaires de France, 1997); *Virtue, Commerce and History. Essays in Political Thought in the Eighteenth Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985. De Quentin Skinner, voir *The Foundation of Modern Political Thought*, Cambridge, Cambridge University Press, 1978; *La liberté avant le libéralisme*, Paris, Seuil, 2000.

³ Voir notamment Bernard Bailyn, *The Ideological Origins of the American Revolution*, Cambridge, Massachusetts, Bellknap Press, 1967.

vaient de consolider leur premier empire, fait de l'union de l'Écosse, de l'Irlande, du pays de Galles, qui s'échelonna de 1536 à 1690. Ils avaient maté les rébellions irlandaises et jacobites en Écosse, affermi l'ascendant de l'Église établie anglicane et muselé les voix non-conformistes, connu le long règne corrupteur des Whigs de Walpole et de ses successeurs entre 1714 et 1760 sous les rois George I et George II. Une grande partie de ces voix dissidentes s'exprimèrent toutefois dans les colonies peuplées d'Amérique du nord, ce qui mena à une révolution qui fit perdre aux Britanniques une bonne partie de leur empire extérieur, ramené au Canada et aux Antilles. Les Britanniques exercèrent certes leurs droits de conquérant en 1763, en réduisant la Nouvelle-France en une petite « province of Quebec » confinée à la vallée du Saint-Laurent et en soumettant le peuple paysan des Canadiens aux rigueurs des lois britanniques. Cependant, la crainte que la contestation américaine n'entraînant aussi sa nouvelle colonie mit les Britanniques dans de meilleures dispositions à l'égard du Canada, si bien qu'ils accordèrent aux sujets canadiens en 1774 la liberté de religion et le bénéfice de leurs lois civiles. Ainsi se cristallisa une pratique que les Britanniques continuèrent tout au long des différents régimes que la colonie connut jusqu'à la fondation du *Dominion of Canada* en 1867, qui consiste à dissocier soigneusement les libertés civiles individuelles des dimensions collective et politique de la liberté; sur ces dernières, ils ont généralement gardé la main haute, en faisant les concessions qui semblaient s'imposer selon les circonstances. Montesquieu, en envisageant la domination anglaise en Irlande, a eu cette formule heureuse que je paraphrase: des citoyens libres sous un État esclave. En 1791, le gouvernement de William Pitt accorda aux Canadiens ce qui était refusé aux Irlandais catholiques, soit la représentation politique sous la forme d'une assemblée coloniale sous l'emprise d'un gouverneur agissant au nom des intérêts anglais. Londres avait tiré les leçons de la perte de ses colonies américaines, et avait pris garde d'enchaîner les volontés de l'assemblée élue à celle du gouverneur. De 1763 à 1867, les Britanniques ont exercé une domination coloniale qui a balancé entre la méthode irlandaise et la méthode écossaise : la méthode irlandaise est l'assujettissement brutal de la colonie conquise au pouvoir anglais, fondé sur l'exclusion du peuple conquis, un régime de représentation politique à l'avantage de la Couronne et l'expropriation ou l'occupation progressive du territoire par les colons anglais. La méthode écossaise est celle de l'intégration des élites du peuple conquis au projet d'empire britannique, leur participation politique au gouvernement anglais en échange d'une autonomie résiduelle pour protéger les institutions civiles de la nation (le droit, l'Église et les universités, dans le cas de l'Écosse.) Cependant, si grande fût la tentation de traiter le Canada français à l'irlandaise, les Britanniques ne sont jamais allés jusqu'à leur enlever la représentation politique, quitte à l'entraver par des multiples freins.

Une autre observation qu'il convient de faire ici est la manière dont la genèse des idées politiques au Canada français et au Québec a été étudiée par nos historiens et spécialistes des idéologies politiques. En simplifiant un peu, on pourrait dire que cette étude avait longtemps pour cadre théorique sous-jacent la théorie du fragment. Cette théorie, qui a eu Louis Hartz comme défenseur éminent aux États-Unis, lie l'essor des idéologies à la nature native des sociétés où elles sont nées⁴. Ainsi, selon Hartz, le socialisme n'a jamais vraiment pu prendre racine aux États-Unis parce que la société coloniale américaine, déjà très égalitaire, était dénuée de véritable féodalité. Elle était, par sa nature même, un ter-

⁴ Louis Hartz, *Histoire de la pensée libérale aux États-Unis*, Paris, Economica, 1990.

rain fertile aux idées lockéennes. Nos historiens ont en quelque sorte suivi un raisonnement de la même trempe⁵. Pour beaucoup d'entre eux, la Nouvelle-France, avant la conquête, était une société féodale sous un régime absolutiste. Le langage de la liberté politique étant inconnu aux colons néo-français, il fallait le leur apprendre, voire le leur imposer, et ce sont les Britanniques qui l'auraient fait. En bons élèves du maître, les Canadiens français, une fois qu'ils goûtèrent les libertés anglaises, en demandèrent plus, sans varier le langage de départ. Bien que plusieurs historiens aient mis en doute les rigueurs de l'absolutisme associé à la Nouvelle-France ou aient démontré que les Canadiens ne tardèrent pas à réclamer après la Conquête les libertés démocratiques, sans attendre les leçons du maître⁶, on n'a pas remis en question l'idée que la démocratie au Québec a fait son entrée dans l'histoire par la porte du libéralisme à l'anglaise. Beaucoup d'historiens se sont querellés sur les effets de la Conquête; certains ont tenté d'expliquer les crises politiques du XIX^e au Canada français par la persistance des mentalités de l'Ancien régime; les premiers surgesons de liberté politique prirent pour eux la forme d'une alliance entre libéralisme et nationalisme au service d'une petite bourgeoisie professionnelle rétive au changement, et hostile au clergé, ainsi qu'à la colonisation et capitalisme britanniques⁷; pour d'autres, la conquête a mis en place un régime de domination coloniale incapacitant, qui n'aurait cependant pas empêché les élites canadienne-françaises de s'exposer aux idées radicales françaises et américaines⁸. On lira donc l'histoire politique et sociale au Québec à partir d'un double clivage : un clivage à l'anglaise, entre le libéralisme whig et le conservatisme; le clivage national, car promue après l'échec de la révolution patriote de 1837-38 par l'idéologie de la conservation, la nation est devenue le thème central du débat politique, au point de supplanter le premier clivage.

La littérature québécoise sur les idéologies politiques, du moins celle qui a précédé le regain récent pour l'histoire et la sociogenèse des idées politiques, s'est distinguée par certains traits. 1- Un certain provincialisme; beaucoup de ces études ont traité leur sujet en vase clos, en faisant abstraction de l'histoire coloniale britannique, de l'histoire britannique tout court ou de l'histoire comparée des sociétés avec lesquelles le Canada français partageait des similarités structurelles⁹. Paradoxalement, alors que les élites politiques du XIX^e siècle évoluaient dans un monde référentiel très vaste, transnational, impérial, atlan-

⁵ Au Canada, le disciple de Hart fut Gad Horowitz, qui appliqua au Canada un schéma d'analyse similaire à celui de Hartz. Voir son article « Conservatism, Liberalism and Socialism in Canada: An Interpretation », *Revue canadienne d'économie et de science politique*, vol. 32, 1966, p. 143-170.

⁶ Voir les travaux de Pierre Tousignant, « L'acte de naissance de la démocratie représentative au Canada, *Forces*, n° 96, 1991-1992, p. 4-10.

⁷ Pensons notamment aux travaux de Fernand Ouellet et de Jean Hamelin.

⁸ Ce que font ressortir les études de Maurice Séguin, Michel Brunet et Jean-Pierre Wallot.

⁹ Gérard Bouchard a certes fait de l'histoire comparée, mais entre le Québec et les sociétés du nouveau monde, évitant de cette manière d'inscrire le Québec dans le monde britannique ou atlantique comme tel. Voir *Genèse des nations et cultures du Nouveau monde. Essai d'histoire comparée*, Montréal, Boréal, 2000. Cette inscription est plus naturelle au Canada anglais, où l'on pratique une histoire idéologique et comparée du politique, voir par exemple Gordon T. Stewart, *The Origins of Canadian Politics*, Vancouver, University of British Columbia Press. Le Canada anglais s'est découvert aussi un passé républicain. Voir Janet Azjenstat et Peter Jay Smith (dir.), *Canada's Origins: Liberal, Tory, or Republican?*, Ottawa, Carleton University Press, 1995.

tique¹⁰, et témoignaient d'une conscience très vive de cette réalité, le provincialisme historiographique a rétréci progressivement les horizons épistémiques de son sujet. 2- La faible théorisation; les spécialistes des idéologies politiques théorisent assez peu leur matière; ils s'interrogent assez peu sur la provenance des idées, leur portée philosophique et normative, sur leur sociohistoire et leur cheminement entre les sociétés et les époques. Un des principaux ouvrages sur le libéralisme, le nationalisme et l'anticléricalisme au milieu du XIX^e siècle, publié en 1971, effleure à peine ces notions sans aucunement les approfondir, comme si elles coulaient de source¹¹. 3- Enfin, le matérialisme. Sous l'influence du marxiste, beaucoup d'historiens et de sociologues n'accordèrent guère d'importance à la texture même des idées politiques, et préférèrent donc étudier en détail l'infrastructure socioéconomique pour appréhender une superstructure idéologique sur laquelle il n'avait pas lieu de s'appesantir. L'école révisionniste ou moderniste qui a mis à l'honneur l'étude de l'histoire sociale à partir des années 1960 au Québec, avec l'ambition de le dépeindre sous les traits d'une société normale, a quelque peu relégué au second plan l'histoire politique, jugée trop événementielle ou idéologisée¹². En ne remettant pas en question la primauté explicative du clivage entre libéralisme et conservatisme, qui plaquait l'opposition entre modernité et tradition, cette école élaborait à sa manière une philosophie de l'histoire implicite, qui voit la société avancer pas à pas dans la voie du progrès et l'élimination progressive des exclusions sociales, grâce aux vertus adaptatives de la société et des institutions. C'est une philosophie de l'histoire de type libéral qui voit dans l'intégration le but ultime du politique, en croyant se dispenser du concept de domination¹³. On voit dès lors pourquoi les débats qui ont tourné autour du sens de la liberté, du régime et de l'obligation politiques, de la fondation démocratique, des conditions de la domination légitime n'ont guère retenu l'attention de nos spécialistes les plus chevronnés des idéologies politiques. Il a fallu attendre qu'un Néo-Zélandais révèle aux Britanniques

¹⁰ Voir notamment Linda Cardinal, « Le Québec et le monde atlantique », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 17, n° 3, 2009, p. 17-28.

¹¹ Jean-Paul Bernard, *Les rouges. Libéralisme, nationalisme et anticléricalisme au milieu du XIX^e siècle*, Montréal, Les Presses de l'université du Québec, 1971. Il y a bien sûr d'excellents ouvrages sur les idéologies et les idées politiques au Québec, cependant leurs auteurs y théorisent assez peu le libéralisme auquel ils rattachent une bonne partie de la vie des idées. Voir notamment Fernande Roy, *Histoire des idéologies au Québec aux XIX^e et XX^e siècles*, Montréal, Boréal, 1993 ; Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec 1760-1896*, Montréal, Fides, 2000 ; Fernand Dumont, Jean Hamelin, Fernand Harvey et Jean-Paul Montmigny (dir.), *Idéologies au Canada français 1900-1929*, Sainte-Foy, Presses de l'université Laval, 1974.

¹² Sur ce débat, voir notamment Jean-Marie Fecteau, « La quête d'une histoire normale : réflexion sur les limites épistémologiques du « révisionnisme » au Québec », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 4, n° 2, 1005, p. 31-38. Quelques ouvrages de cette école moderniste : Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain*, tome I, *De la Confédération à la crise (1867-1929)*, Montréal, Boréal, 1989, 758 p; les mêmes auteurs, avec François Ricard, *Histoire du Québec contemporain*, tome II, *Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1989, 834 p. Au vrai, pour résumer, disons que l'histoire, au Québec, s'est détournée du politique, et que la science politique tarde à prendre son tournant historique, au contraire de ce que l'on observe en France depuis quelques années. Sur le tournant historique de la science politique française et la place du politique en histoire et en sociologie en France, voir Yves Déloye, *Sociologie historique du politique*, Paris, La Découverte, 1997.

¹³ Domination ou intégration, les deux faces de Janus selon Maurice Duverger, *Introduction à la science politique*, Paris, Gallimard, 1964. Sur le libéralisme de l'école moderniste au Québec, voir Éric Bédard et Xavier Gélinas, « Critique d'un néo-nationalisme en histoire du Québec », dans Stéphane Kelly (dir.), *Les idées mènent le Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2003, p. 74-76.

leur propre tradition républicaine avant que, quelques années plus tard, dans une ancienne colonie de Sa Majesté, on finisse par voir ce qu'avait de républicain des discours qu'on avait rangés sous le manteau très large du libéralisme.

Abordons maintenant cette tradition politique républicaine cachée. Pour schématiser un son expression historique, je vais tâcher d'en retracer l'émergence et les métamorphoses par périodes. Dans une première période, dite pré-représentative, c'est-à-dire, avant l'introduction du gouvernement représentatif à l'anglaise en 1791, les idées républicaines ont connu une longue gestation. Tout d'abord, contrairement à l'image d'Épinal qui vit dans la Nouvelle-France un bastion colonial de l'absolutisme français, qui connut une grande fortune dans l'historiographie anglo-américaine, la Nouvelle-France fut un laboratoire social dont on mesure encore mal la portée politique. Il est clair que la société de la Nouvelle-France multipliait les écarts avec la société française d'ancien régime; dans ses marges, avec les Indiens blancs, comme sur les terres seigneuriales, des libertés étonnantes pour l'époque s'élaboraient. L'administration coloniale, pas si éloignée de l'idéal classique de la monarchie tempérée, contenait imparfaitement l'indiscipline et les ambitions de ses sujets. Des visiteurs ont écrit des récits de voyage percutants, dont certains, tels que les dialogues du Baron de Lahontan, inspirés par la radicale égalité des sociétés amérindiennes, qui préfigurèrent les idées révolutionnaires du XVIII^e siècle¹⁴. À la suite de la Conquête, la société canadienne perdit son élite aristocratique et militaire; cependant une petite élite bourgeoise se constitua, formée aux humanités classiques et exposées aux idées françaises et américaines. Les premières vinrent par l'immigration et la diffusion des écrits¹⁵; les deuxièmes par les Américains eux-mêmes qui tentèrent en 1774, par l'envoi d'une missive distribuée dans la colonie, de convaincre les Canadiens de joindre leur combat contre le tyran colonial. Après la fin de l'état de guerre imposé par le généraux britanniques en 1784, des réformistes francophones s'allièrent avec des marchands britanniques installés dans la colonie pour réclamer un gouvernement représentatif. Cette nouvelle élite qui avait fait le pari de la liberté anglaise n'en avait pas moins des sources d'inspiration diversifiées. D'ailleurs, lecteurs de Rousseau et de Montesquieu comme de Jefferson, d'Harrington et de Bolingbroke, les membres de la nouvelle élite représentative née de l'instauration du régime de l'acte constitutionnel de 1791 possédaient une culture politique assez riche, étant donné les conditions de l'époque.

Ainsi, après la révolution américaine, le gouvernement de William Pitt décida de diviser la colonie en deux, pour loger dans une colonie à part la minorité loyaliste. Chaque colonie, le Haut-Canada anglo-protestant et le Bas-Canada français, reçut son assemblée élue, sous la domination d'un gouvernement vice-royal. Ce fut dans ce contexte que naquit la démocratie représentative au Canada français. Vite la politique au Bas-Canada révéla un conflit irréconciliable entre une assemblée élue, élisant massivement un parti canadien, devenu Patriote en 1826 et un gouvernement colonial, bloquant les initiatives de l'Assemblée, monopolisant les nominations et les faveurs, acquis aux intérêts de la mino-

¹⁴ Sur cette question, voir Marc Chevrier, « La République néo-française », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 17, n° 3, 2009, p. 29-58.

¹⁵ Robert Lahaise, « La Révolution française vue par le Québec », dans Michel Allard et Suzanne Boucher (dir.), *1789 enseigné et imaginé. Regards croisés France-Québec*, Montréal, Éditions Noir sur Blanc, 1990, p. 57-82.

rité marchande anglo-protestante. Pendant longtemps, les historiens n'ont vu dans le discours des Patriotes que l'expression hâtive du libéralisme politique. A la faveur notamment des travaux de Harvey et Kelly, il est permis de penser que s'y exprima un républicanisme original, à la croisée des influences américaine, anglaise et française. Ce qu'ils ont observé, c'est une métamorphose du discours patriote vers 1830. Dans ses débuts, le mouvement patriote plaidait pour l'égalité de traitement des sujets bas-canadiens avec les sujets britanniques; la loyauté à la couronne devait emporter le droit de jouir des libertés anglaises. Mais progressivement, à partir de 1830, déçus de l'insensibilité du pouvoir anglais à leurs demandes et irrités de ses exactions, ils se tournèrent vers le républicanisme américain et redoublèrent leurs attaques contre le gouvernement colonial, par un discours qui emprunta au répertoire des arguments du Pays menacé par la Cour. Le conflit larvé entre l'assemblée patriote et la Cour vice-royale aboutit à des rébellions en 1837-38, aisément réprimées par l'armée britannique, auxquelles le pouvoir colonial répliqua par un régime martial et l'imposition d'une union entre les deux colonies, qui avait pour précédent l'union anglo-irlandaise de 1800, et qui eut pour effet de mettre en minorité le Bas-Canada, pourtant largement majoritaire démographiquement. Le mouvement patriote s'effondra, ses chefs furent pendus, exilés, déportés. Son principal chef, Louis-Joseph Papineau revint bredouille d'un voyage dans la France de Louis-Philippe, où il avait nourri en vain l'espoir d'y trouver un LaFayette.

En dépit de cet échec politique, le moment républicain de 1820-1840 déploya diverses thématiques néo-romaines ou républicaines qui tranchaient avec le libéralisme whig. Tout d'abord, la revendication d'une véritable liberté constitutionnelle pour la colonie, qui emporte le droit pour sa population et ses représentants de réformer ses institutions et sa constitution pour les adapter à l'état social égalitaire bas-canadien. Au plus fort de la revendication patriote, des assemblées primaires du peuple se tinrent dans la vallée du Saint-Laurent devant culminer à l'automne 1837 par la convocation d'une convention chargée de rédiger une nouvelle constitution sur le modèle des conventions américaines. Pour les Américains, les conventions étaient un mécanisme extraordinaire de représentation qui recréait les conditions de l'état de nature par lequel le peuple exerçait sa liberté de création d'un corps politique nouveau.

Omniprésente dans le discours patriote était la dichotomie vertu/corruption. La vertu publique des citoyens et des élus était pour les Patriotes un ingrédient indispensable de la vie politique, que la seule opération des lois et des institutions ne pouvait susciter. La vertu était pour eux sans cesse menacée par la corruption du régime colonial et par ses complaisances avec les grands marchands et les industriels. La corruption par l'argent, les bonnes places et les honneurs équivalait à une perte d'indépendance, qui atteignait la fibre morale du parlementaire comme du simple citoyen. De la même manière, la domination coloniale poussait la corruption jusqu'à dépouiller la population des ressorts moraux et de la dignité requise pour agir librement. Les Patriotes se firent une représentation idéalisée de la société bas-canadienne : une société sans ordre aristocratique, égalitaire dans la distribution de la propriété et imbue de l'esprit du nouveau monde. En cela, elle était comparable selon eux à la société américaine ou aux Romains du temps de la république. La république agraire qu'ils appelaient de leurs vœux devait vivre d'émulation qu'encouragerait l'élection généralisée des charges publiques. Sobre et travailleuse, elle

devait résister aux séductions du luxe et de la consommation ostentatoire et passagère. La liberté politique reposant sur l'indépendance réelle, en propriété, des citoyens, les Patriotes dénoncèrent l'aristocratie de l'argent qui pervertissait l'esprit public. Mais fascinés par la prospérité manufacturière des États-Unis, ils se sont résolus à la création d'une banque nationale, sur le modèle des *state banks* introduites sous la présidence de Jackson. Enfin, convaincus que l'instruction publique forme la vertu publique, ils promurent tant qu'ils purent l'éducation, par la création en 1829 d'un système d'écoles publiques, quatre ans avant que le ministre François Guizot n'en fit autant en France, et dix ans avant que le Royaume-Uni n'en fit de même¹⁶. Ce système s'effondra en 1836, sous le veto du gouverneur.

Après 1840, le mouvement patriote, déconsidéré au Canada français même, s'émietta en plusieurs petits foyers de résistance qui surent néanmoins continuer le combat contre la domination coloniale à travers quelques journaux ou lieux attirés, tel l'Institut Canadien. Le régime d'union de 1840 subit les foudres des patriotes battant en retraite. Ils balançaient entre deux rêves, le rêve républicain ravivé par la révolution française de février 1848 ou la république américaine. Plusieurs d'entre eux, désignés par l'étiquette de « libéral » ou de « Rouge », optèrent pour la deuxième et préconisèrent même l'annexion du Bas-Canada aux États-Unis. Au moment même où Louis-Antoine Dessaulles fit ses « lectures » sur l'annexion du Bas-Canada, il estimait à 200 000 le nombre de ses compatriotes émigrés en Nouvelle-Angleterre. L'exode devait se poursuivre. Environ un million de Canadiens français prirent le chemin du sud entre 1840 et 1930, soit un peu moins que la population totale que comptait le Québec en 1867 (1 150 000 habitants). (À titre de comparaison, notons que l'Irlande avait une population de 8 145 000 habitants en 1841 et que plus de quatre millions d'Irlandais émigrèrent entre 1815 et 1870¹⁷.) Mais ce rêve américain, qui laissait penser à Dessaulles qu'en devenant un État américain le Bas-Canada accèderait enfin à la liberté, scandalisa le clergé et les forces conservatrices de l'époque, raffermis dans leur conviction que le pragmatisme et la collaboration avec le régime sauveraient à terme la nation agenouillée par l'union de 1840.

Au moment où le *Dominion of Canada* fut fondé, entre 1864 et 1867, un autre drame se joua entre le Pays et la Cour. Il opposait cette fois-ci d'une part les partisans d'un pouvoir fédéral fort, rehaussé par le prestige d'une Couronne nantie de multiples prérogatives, projet auquel s'étaient ralliés d'ex-Patriotes repentis qui avaient goûté aux bénéfices de la petite loterie coloniale des bonnes places et des honneurs; et d'autre part, l'opposition des Rouges, minoritaires au parlement colonial du Canada-Uni, qui dénonça dans le projet d'union des colonies de l'Amérique du Nord Britannique un gouvernement monarchique, centralisateur et corrupteur, voué à la défense des intérêts de la grande bourgeoisie industrielle et marchande. Curieusement, parmi les forces favorables à l'union fédérale projetée se trouva un conservateur ultramontain, Joseph-Charles Taché, qui esquissa un projet d'union aux fondements républicains qui devait réunir des républiques fédérées, adoptant le régime présidentiel américain, sous l'autorité commune d'un gouvernement fédéral

¹⁶ Pierre Graveline, *Une histoire de l'éducation au Québec*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2007, p. 32.

¹⁷ Pierre Joannon, *Histoire de l'Irlande*, Paris, Perrin, 2006, p. 317 et 320.

resté monarchique¹⁸. Le projet retenu par les délégués des colonies laissa complètement tomber cette lubie républicaine et, devant la menace de la guerre de sécession, on opta pour une union en tous points conforme à l'esprit du monarchisme whig.

Comme en 1837-38, le sursaut républicain de 1865-67, avait suscité des assemblées, des protestations dans la population, mais sans prise sur le cours des événements et sur le pouvoir colonial, qui n'en fit qu'à sa tête. Les critiques des Rouges avaient dénoncé les ambitions impériales du projet de Confédération, qui répétaient selon eux les méthodes de corruption que les Britanniques avaient utilisées avec les Écossais et les Irlandais. Les pères fondateurs du Canada ne cachaient pas leurs ambitions impériales : faire du nouveau pays un grand empire migratoire qui seconde les grandes ambitions de l'empire britannique. Et en fait, plusieurs d'entre eux étaient persuadés que la nouvelle Union canadienne donnerait au Québec, devenu un État doté d'une certaine autonomie législative, un statut équivalent à celui de l'Écosse dans l'union anglo-écossaise de 1707¹⁹. Mais la critique républicaine des Rouges s'épuisa une fois le Dominion proclamé par Victoria. Son chef, Antoine-Aimé Dorion, finit même par accéder à la magistrature fédérale.

Depuis les premiers travaux de Harvey et Kelly, le portrait de la trajectoire du républicanisme au Québec s'est précisé peu à peu. Il apparaît clairement aujourd'hui que son expression ne s'est pas arrêtée aux moments républicains du mouvement patriote et de l'opposition des Rouges au régime de l'Union de 1840 et à celui du Dominion de 1867. La survivance du républicanisme à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle a été le fait d'esprits libres à la plume acérée, qui vitupèrent la triple alliance de l'argent, de la croix et de la couronne. Certains de ses esprits critiques s'enrôlèrent dans les armées de Garibaldi ou de l'empereur Maximilien au Mexique. Plusieurs se distinguèrent par leur talent de polémistes et alièrent patriotisme et admiration pour l'œuvre de la III^e république française contre une presse ultramontaine remontée contre la France impie²⁰. Mais jamais ces républicains dispersés, visibles néanmoins par leur notoriété intellectuelle, ne formèrent un parti organisé, un mouvement structuré. La vie politique au Québec, de 1867 à 1976, est demeurée très anglaise dans l'expression de ses clivages : les libéraux contre les conservateurs ou leurs successeurs, comme au temps de Gladstone et Disraeli, qui dominèrent l'échiquier politique.

Le républicanisme refit surface à la fin des années 1930 au Québec, à la fin d'un long règne des libéraux québécois miné par la corruption généralisée dans l'administration des services publics, laissés aux municipalités et aux grandes entreprises, les « trusts ». L'opposition de l'époque fourbit ses armes et attaqua le régime des trusts tout-puissants, qui dilapidaient les ressources collectives et ruinaient les ressorts de la démocratie, « puisque l'esprit de nos institutions est faussé, qu'une puissance cachée gouverne et que

¹⁸ Joseph-Charles Taché, *Des provinces de l'Amérique du Nord et d'union fédérale*, Québec, Des Presses à Vapeur de J.T. Brousseau, 1858.

¹⁹ Voir Marc Chevrier, « Le Québec, une Écosse française ? Asymétries et rôle de juristes dans les unions anglo-écossaise (1707) et canadienne (1867) », dans Linda Cardinal (dir.), *Le fédéralisme asymétrique, les minorités linguistiques et nationales*, Sudbury, Prise de Parole, 2008, p. 51-97.

²⁰ Voir Charles-Philippe Courtois, « Le républicanisme au Québec au début du XX^e siècle : les cas de figure de Wilfrid Gascon, Olivar Asselin et Ève Circé-Côté », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 17, n^o 3, p. 93-120.

les mandataires du peuple, financés par les puissances d'argent sont souvent attachés et vendus d'avance²¹. » Cette critique se nourrissait d'une conception de la liberté économique qui met en lumière les méfaits de la concentration capitaliste qui détruisent la liberté des petits producteurs et gangrènent les institutions publiques. Les libéraux, passés dans l'opposition en 1936, préconisèrent sous la direction de Téléphore-Damien Bouchard un tel républicanisme économique.

La question nationale redonna un essor momentané à l'idée républicaine. Dans certains cercles nationalistes québécois, pendant les années 1940, la république avait été associée à l'idée d'indépendance du Canada vis-à-vis de sa métropole. Toutefois, à la fin des années 1950, elle en vint à signifier l'indépendance du Québec, d'un côté auprès de la droite nationaliste, qui aspira à la fondation d'une république de Laurentie, de l'autre auprès de la gauche socialiste, qui lia émancipation nationale et lutte des classes. Même les autonomistes fédéralistes ne furent pas en reste et flirtèrent, timidement toutefois, avec l'idée de faire du Québec une république fédérée ou associée dans un Canada réformé. Cependant, avec la fondation du parti Québécois en 1968, le concept de souveraineté éclipsa celui de république, et les fédéralistes ne parlèrent plus de républicaniser le Québec au sein du Canada.

Conclusion

Ce rapide survol illustre bien le caractère presque clandestin, passager, fragile des manifestations de républicanisme au Québec. Il est loin de ces sociétés tombées dans des situations thermidorienne sous la férule d'élites révolutionnaires qui accaparent le service de l'État²². Le service de l'État, au Québec et au Canada, a longtemps été l'apanage d'une élite d'avocats et d'hommes d'affaires qui, rarement desservis par le régime, n'ont pas cherché à le refonder, ni même à le penser. Les intellectuels non plus du reste qui, à partir des années 1960, las de dédier leurs efforts à la survivance d'une nation catholique et traditionnelle, firent de la question sociale et de la modernisation leurs thèmes favoris. Mais le régime politique lui-même, la fondation démocratique, les bases de la politique, ce sont là des questions en friche, encore dans une certaine mesure impensées au Québec, excepté toutes celles en accord avec le régime, exprimées dans le langage et les institutions légués par le libéralisme whig, complétés en 1982 par l'ajout du contrôle judiciaire des lois à l'américaine. Fédéralistes et souverainistes au Québec ont certes mis à mal le régime fédéral canadien, pressé le pays de demandes de changements considérables. Seulement, leur critique du régime procédait d'une conception technocratique de la souveraineté, c'est-à-dire qu'il s'agissait d'agrandir l'autonomie législative et financière de l'État du Québec, sans la faire suivre d'une remise en cause du régime au sens large, sans la compléter de nouvelles exigences démocratiques. En ce sens, ils ont donné presque raison à leur adversaire de toujours, Pierre-Elliott Trudeau, qui avait reproché, non sans quelque perfidie, aux Québécois de ne s'être jamais intéressés à la démocratie pour elle-même et de l'avoir laissée aux autres... Par sa culture et son expérience coloniale, le Québec ne s'est toutefois rapproché ni de la France et de ses ex-colonies, ni non plus de l'Irlande. Et le Canada, pour l'instant, ne semble pas près de copier l'Australie en se payant un grand

²¹ *Le Catéchisme des électeurs*, Montréal, J.B. Thivierge & Fils, éditeurs, 1935.

²² Voir à ce sujet Jean-François Bayart, *Le gouvernement du monde*, Paris, Fayard, 2004, p. 174-175.

débat sur la république. Des cinq Dominions autonomes – *self-governing* – que comptait l’Empire britannique au début du XX^e siècle, auquel s’est rajouté le *Irish Free State* en 1922²³, le Canada est sans doute celui qui a été le moins enclin à se déprendre de sa fondation monarchique.

Bibliographie

Je renvoie le lecteur à mes notes.

²³ Soit le Dominion of Canada, le Commonwealth of Australia, le Dominion of New Zealand, l’Union of South Africa et Terre-Neuve.